

MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION

DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE CLIMATIQUE AU
MALI « HYDROMET-MALI »**



UNITE DE COORDINATION DU PROJET

Référence de l'accord de financement : Don IDA n°D4730-ML
et GCF n°TF-B2581
N° d'Identification du Projet : P161406

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET : ML-HYDROMET-399086-CS-CQS

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU) POUR L'ELABORATION DE LA
CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES DU DISTRICT DE BAMAKO.**

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un don du Fonds Vert pour le Climat (GCF) et de l'Association Internationale de Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale en vue de financer le Projet de Renforcement de la Résilience Climatique au Mali « HYDROMET-MALI », et se propose d'utiliser une partie de ce don pour financer les services d'un consultant (bureau) pour l'**élaboration de la cartographie des zones inondables du district de Bamako.**

L'Unité de coordination de HYDROMET-MALI invite les candidats (consultants) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

I. L'OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

L'objectif principal de l'étude est l'élaboration d'une cartographie des zones inondables du District de Bamako afin d'identifier les zones vulnérables aux inondations et de contribuer à la prévention, à l'alerte précoce et à la gestion des risques d'inondation.

II. MISSION DU CONSULTANT

Les grandes lignes des prestations du consultant portent entre autres sur les éléments suivants :

- Élaboration et validation des outils de collecte des données et informations ;
- Recherche documentaire ;
- Collecte des données sur le terrain ;
- Analyse des données collectées et rédaction du rapport provisoire ;
Ateliers de restitution et de validation du rapport provisoire ;
- Elaboration des cartes d'occupation de sols ;
- Atelier de concertation des autorités communales pour la présentation de la mission ;
- Descente sur le terrain des experts et des autorités pour la confirmation des unités classifiées ;
- Identification des personnes et des biens dans la zone inondable ;
- Géolocalisation des habitats situés au bord du fleuve avec le GPS ;
- Élaboration des cartes des zones à risque d'inondation.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la consultation sont les suivants :

- les zones à risque d'inondation en fonction des caractéristiques géographiques et hydrologiques du terrain sont identifiées ;
- les caractéristiques des aléas et des enjeux sont décrites ;

- les zones à risque en utilisant des données géo-spatiales (image de drones, cartes topographiques, données hydrologiques, etc.) sont cartographiées ;
- des normes et des critères pour la définition des zones inondables et pour la classification des niveaux de risque sont établis ;
- le développement de système d'alerte précoce à travers des balises ainsi que l'élaboration de plans d'urgence et à la mise en place de mesures de prévention et de protection de la population et des infrastructures en cas d'inondation sont soutenus ;
- les populations riveraines sont sensibilisées et formées aux risques d'inondation et aux mesures à prendre pour se protéger contre ces risques.

IV. QUALIFICATION ET EXPERIENCES TECHNIQUES DU CONSULTANT

La mission sera menée par un consultant (bureau) ayant expérience d'au moins dix (10) années d'expériences dans les domaines liés à la cartographie télédétection, les systèmes d'information géographique ainsi qu'à l'évaluation des risques d'inondation, les catastrophes et leurs conséquences sur les populations.

Le Consultant devra mobiliser une équipe d'experts aux profils variés dont les principaux sont :

- **Un (01) Chef de mission** : géologue ou géomorphologue de formation (Bac+5), avec d'excellentes connaissances en géographie et en cartographie et une expérience professionnelle de 10 ans minimum ; ayant conduit au moins trois missions similaires de cartographies ;
- **Un (01) Expert hydrologue** : de niveau (Bac+4) avec une expérience professionnelle de 10 ans minimum et ayant participé à moins deux missions similaires ;
- **Un (01) Expert en cartographie télédétection et systèmes d'information géographique (SIG)** de niveau (bac+4) avec une expérience professionnelle de 08 ans minimum et ayant participé à moins deux missions similaires ;
- **Un (01) Expert urbaniste** de niveau (bac+4) avec une expérience professionnelle de 05 ans minimum et ayant participé à moins deux missions similaires ;
- **Un (01) Expert en droit foncier** de niveau (bac+4) avec une expérience professionnelle de 05 ans minimum et ayant participé à moins deux missions similaires ;
- **Un (01) Expert Pédologue** de niveau (bac+4) avec une expérience professionnelle de 08 ans minimum et ayant participé à moins deux missions similaires ;
- **Un (01) Expert environnementaliste** de niveau (bac+4) avec une expérience professionnelle de 10 08 ans minimum et ayant participé à moins deux missions similaires.

Le consultant proposera, si nécessaire, une équipe d'experts additionnels adaptée au projet et indiquera dans sa méthodologie les détails relatifs aux partenaires locaux employés pour sa mise en œuvre.

Les bureaux de consultants peuvent s'associer avec d'autres bureaux pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant ne dépassant pas deux membres. Un acte d'intention de groupement devra être fourni à cet effet.

V. DUREE ET VOLUME DE TRAVAIL

La durée de la mission est de **quatre (04) mois** à compter de la notification de l'ordre de service. Le consultant devra fournir un planning détaillé pour la réalisation de la mission.

VI. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les consultants intéressés doivent fournir un dossier comprenant :

1. La lettre de manifestation d'intérêt présentant les raisons qui ont motivé la réponse à cet avis ;
2. Informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (en fournissant brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires chez le bureau etc.) ;

3. Les pièces justificatives (Attestations de services faits ou Attestation de bonne fin d'exécution) délivrées par des organismes nationaux (services publics ou parapublics) ou internationaux au nom du bureau ;
4. La liste des experts clés à mobiliser par le Consultant ou groupement des Consultants pour la réalisation des prestations accompagnée des CV, diplômes et autres attestations ;
5. Un document présentant les infrastructures et moyens matériels et logistiques pouvant être mis à la disposition du projet (bureaux, équipements et maîtrise de logiciels, maîtrise de technologie, véhicules, etc.)

N.B. :

- *Toute référence non accompagnée par le certificat/attestation de services faits ou attestation de bonne exécution avec les pages de garde et de signature des contrats correspondants, ne sera pas prise en compte ;*
- *En cas de groupement, le consultant doit fournir obligatoirement l'accord de Groupement signé par les différents membres (le dossier de tout consultant n'ayant pas fourni l'acte de groupement sera rejeté) ;*
- *Un consultant ne peut former avec d'autres consultants qu'au plus un seul groupement (les dossiers des groupements ayant en commun un même consultant seront rejetés).*

La candidature ainsi que toute la correspondance doivent être rédigées en langue française et porter la mention « **Recrutement d'un consultant (bureau) pour l'élaboration de la cartographie des zones inondables du district de Bamako.** »

VII. METHODE DE SELECTION

Un bureau sera sélectionné selon la méthode « **Sélection Fondée sur les Qualifications des consultants** » telle que telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de juillet 2016 révisé en septembre 2023 de la Banque Mondiale.

VIII. ADRESSE ET DATE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **07 juin 2024 à 10 heures 00 mn GMT** sous plis fermé ou par courriel, avec la mention « **Recrutement d'un Consultant pour l'élaboration de la cartographie des zones inondables du district de Bamako** » à l'adresse ci-dessous :

Unité de Coordination du Projet HYDROMET-MALI sise à la Direction Générale de la Protection Civile, Hamdallaye –ACI 2000, Tél. : +223 20 22 39 08 / +223 20 22 39 09, Bamako-Mali, E-mail : gaston.traore@hydromet-mali.org avec copie à cheick.kone@hydromet-mali.org.

Informations Générales :

Les bureaux de consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires ou retirer les Termes de Référence pendant les jours ouvrables de **8 heures à 16 heures (TU)** à l'adresse ci-dessus.

Bamako, le 21 MAI 2024

Le Coordonnateur,

Médecin Col-SP Cheick Fanta Mady KONE

Chevalier de l'Ordre National du Mali

Président du Comité National de l'ACI 2000

